

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 3 octobre 2022

Publié le : 13/10/2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46.

La séance est ouverte à 18h02 et levée à 20h38.

Étaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°38), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°9 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°5), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à partir de la question n°5), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagne : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chauenne : Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Fontain : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : M. Bernard LOUIS Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°22 incluse) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Pascal DERIOT Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY (jusqu'à la question n°6 incluse) puis M. Sébastien GIRARDET (à partir de la question n°7)

Étaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Eloi JARAMAGO Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Romain VIENET Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Noironte : M. Claude MAIRE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : Mme Valérie MAILLARD Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Fabrice TAILLARD.

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à partir de la question n°6), Mme Nathalie BOUVET à M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°22 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Laurent CROIZIER à Mme Valérie DRUGE, Mme Sadia GHARET à Mme Anne BENEDETTO, Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°37 incluse), M. Aurélien LAROPPE à M. Anthony POULIN, M. Christophe LIME à M. André TERZO, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°5), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n°10), Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Anne VIGNOT à M. Gabriel BAULIEU, Mme Sylvie WANLIN à Mme Marie ZEHAF, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, Mme Martine LEOTARD à M. Olivier LEGAIN, M. Yves GUYEN à M. Marcel FELT, M. Cédric LINDECKER à M. Vincent FIETIER, M. Claude MAIRE à M. Florent BAILLY, Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Benoit VUILLEMIN à M. Michel JASSEY (à partir de la question n°23), M. Ludovic BARBAROSSA à M. Anthony NAPPEZ, M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Catherine BARTHELET, Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

Délibération n°2022/006239

Rapport n°15 - Rapport annuel 2021 des lignes périurbaines du réseau Ginko

Rapport annuel 2021 des lignes périurbaines du réseau Ginko

Rapporteur : Mme Marie ZEHAF, Vice-Présidente

Résumé :

Ce rapport annuel a pour objectif de retracer les principaux événements de l'année et les chiffres-clés relatifs à l'exécution du marché pour l'exploitation des lignes périurbaines du réseau Ginko.

I. Rappel de l'organisation des lignes périurbaines

Le marché pour l'exploitation des lignes périurbaines 2018/2024 se décompose en 4 lots géographiques et un lot transversal pour les services sur réservation :

- Lot NORD : SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté
- Lot EST : SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté
- Lot SUD : Keolis Monts Jura
- Lot OUEST : co-traitance Keolis Monts Jura et Groperrin Tourisme Voyages (GTV)
- Lot TAD (transport à la demande) : Transarc

Ce marché porte sur l'exploitation des services de transport suivants :

- 47 lignes dont 30 lignes régulières et 17 sur réservation.
- Des services complémentaires, nommés Diabolo, pour les collèges et lycées.
- Des services scolaires pour les élèves de primaire scolarisés dans des Regroupement Pédagogiques Intercommunaux (RPI).

II. 2021 : Vers un retour à la normale de la fréquentation du réseau

A/ Les effets de la crise sanitaire s'atténuent

- Malgré un couvre-feu maintenu durant le premier semestre 2020, des fermetures de classe et la forte incitation au télétravail résultant des mesures sanitaires en vigueur durant cette année, la fréquentation du réseau a nettement augmentée même si elle n'a pas encore retrouvé sa valeur d'avant la pandémie.
- Une année difficile pour les transporteurs : la pénurie de conducteurs constatée au niveau national a été accentuée par de nombreux arrêts maladie liés à la crise sanitaire et aux mesures d'isolement. Ceci a nécessité une adaptabilité et une réactivité quasi quotidienne de la part des transporteurs afin d'assurer l'ensemble des services GINKO.
- L'offre de transport, contrairement à 2020, a donc été maintenue dans son intégralité durant l'année 2021. Il est intéressant de constater que la crise sanitaire a favorisé l'appropriation par les usagers des services sur réservation et que cette tendance semble se pérenniser.

B/ Une offre de transport similaire à l'offre théorique de l'année 2020, mais avec deux adaptations sur des services scolaires concernant :

- la desserte de l'Institution Cartannaz de Pirey. En effet les ouvertures successives de nouvelles classes depuis trois ans ont rendu nécessaire la réorganisation de certains circuits afin d'éviter des problèmes de surcharge des autocars et ainsi garantir des trajets sécurisés pour les élèves.
- la desserte de certaines communes du Plateau par les services Diabolo lycée. La fermeture pour travaux de la Ligne des Horlogers (TER) a engendré une augmentation du flux de lycéens sur les services Diabolo lycée : ceux-ci ont donc été adaptés (horaire, itinéraire) et renforcés (doublage) afin d'absorber la hausse du nombre de voyageurs.

III. Le diagnostic des mobilités des communes périurbaines

Des rencontres ont été organisées avec chaque maire, en présence de la Vice-Présidente Transports, Mobilités et Stationnement, au cours du premier semestre 2021 et ont permis :

- une présentation de l'offre GINKO existante,
- une analyse de l'usage des services de transport par les habitants de la commune,
- la mise en perspective de la mobilité des habitants par rapports à des données INSEE,
- un échange autour des attentes et projets de la commune.

Les éléments recueillis ont permis de compléter le diagnostic des mobilités par commune et par secteur : une restitution de celui-ci a été présentée aux élus entre octobre 2021 et mars 2022 lors de réunions de secteur.

Ce diagnostic enrichissant et constructif a nourri les réflexions relatives à l'évolution de l'offre pour la rentrée de septembre 2022 et un certain nombre de demandes ont pu être prises en compte. Les demandes plus complexes à mettre en œuvre sont à l'étude en prévision d'autres évolutions à venir en 2023 ou à plus longue échéance.

IV. Les chiffres-clés de l'année 2021

- Fréquentation : **1 492 613 voyages en 2021**, soit une hausse de 13.7% par rapport à l'année 2020 durant laquelle 1 084 541 voyages avaient été recensés (1 598 306 voyages en 2019).
- **7 103 abonnés** (mensuel + annuel) en septembre 2021 contre 7 110 abonnés en septembre 2020 et 7188 abonnés en mars 2019. Les abonnés périurbains représentent environ 26% du nombre total d'abonnés Ginko sur un mois type.
- Accessibilité des stations : **114 arrêts périurbains accessibles**, soit 20.9% des arrêts périurbains Ginko.
- Parc : **152 véhicules Ginko** (dont 136 autocars) pour réaliser l'offre de transport dans les communes périurbaines.
- Budget : **les charges s'élèvent à 7 411 885 € HT en 2021** contre 6 978 129 €HT en 2020 (7 904 160 €HT en 2019) soit une augmentation de 6.02%. Les recettes d'exploitation perçues directement par la collectivité s'élèvent à 231 714 € HT, contre 183 691 € HT en 2020 (258 688 €HT en 2019), soit une augmentation de 26 %.

Le Conseil de Communauté prend acte du présent rapport.

Le secrétaire de séance,

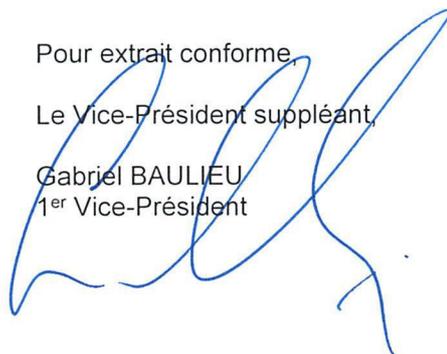
Fabrice TAILLARD
Conseiller Communautaire Délégué



Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président





Rapport annuel 2021

Lignes périurbaines du réseau Ginko

SOMMAIRE

1. Rappel de l'organisation
2. L' offre de transport
3. La fréquentation des services périurbains
4. Equipement des stations et Le parc de véhicules
5. Bilan des réclamations
6. Bilan financier
7. Perspectives 2021 / 2022

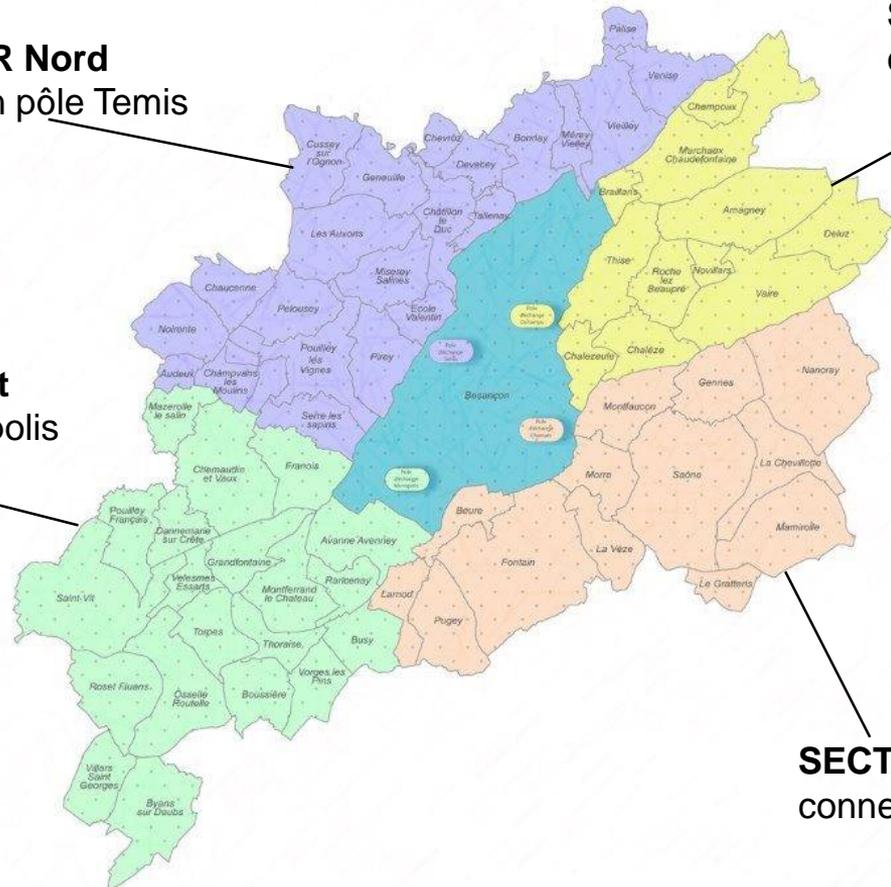
1 – Rappel de l'organisation

ORGANISATION DES LIGNES PÉRIURBAINES

SECTEUR Nord
connexion pôle Temis

SECTEUR Est
connexion pôle Orchamps

SECTEUR Sud-Ouest
connexion pôle Micropolis



SECTEUR Sud
connexion pôle Chamars

ORGANISATION DES LIGNES PÉRIURBAINES

Marché 2018/2024 :

- Lot NORD : SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté.
- Lot EST : SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté.
- Lot SUD : Keolis Monts Jura.
- Lot OUEST : Co-traitance Keolis Monts Jura et Groperrin Tourisme Voyages (GTV).
- Lot TAD : Transarc

Les chiffres:

- 47 lignes dont 30 lignes régulières et 17 sur réservation.

+ Des **services complémentaires**, nommés **Diabolo**, pour les collèges et lycées.

+ Des **services scolaires** pour les élèves de primaire scolarisés dans des Regroupement Pédagogiques Intercommunaux (RPI).

2 – L'offre transport

- Introduction
- Les services réguliers
- Les services sur réservation (SAD /service à la demande)
- Ginko Access
- L'intermodalité tarifaire

INTRODUCTION 2021

➤ **L'année 2021 a été impactée, comme l'année 2020, mais dans une moindre mesure, par la pandémie de Covid-19.**

- ✓ Une forte augmentation de la fréquentation a été constatée par rapport à l'année 2020. Toutefois celle-ci est à relativiser: en effet le niveau de fréquentation du réseau n'est pas encore revenu au niveau de l'année 2019. Les mesures sanitaires en vigueur durant cette année expliquent ce phénomène : couvre feux débuté le 15 décembre 2020 et maintenu jusqu'au 20 juin 2021, fermetures de classes dues aux mesures d'isolement et forte incitation au télétravail.
- ✓ La pandémie a aussi impacté les transporteurs : le nombre important d'arrêts maladie est venu s'ajouter à la pénurie de conducteur constatée au niveau national. Cela a engendré des fusions ponctuelles de services afin de pouvoir assurer l'ensemble des services.
- ✓ Toutefois, l'offre de transport périurbaine a pu être maintenue dans son intégralité durant l'année 2021. Celle-ci était similaire a l'offre de l'année 2020 : quelques adaptations d'horaires et d'itinéraires ont été apportées afin d'améliorer les dessertes et la ponctualité.
- ✓ Deux adaptations plus conséquentes ont toutefois été réalisées:
 - La desserte de l'Institution Cartannaz à Pirey : l'ouverture successive de classes depuis 3 ans ayant provoquée une augmentation des effectifs, il était nécessaire de revoir cette desserte afin de garantir un transport sécurisé aux élèves.
 - Un renforcement de l'offre Diabolo lycée sur le secteur Sud a été effectué afin d'absorber le flux croissant de lycéens résultant de la fermeture pour cause de travaux de la ligne SNCF des Horlogers.



INTRODUCTION 2021-SUITE

➤ Le diagnostic mobilité des communes périurbaines.

L'année 2021 a été l'occasion de rencontrer l'ensemble des maires des communes périurbaines.

- ✓ De février à juillet, chaque commune a été rencontrée individuellement sur la base d'un support de présentation visant à susciter les échanges sur la mobilité des habitants. Les points abordés étaient les suivants :
 - Présentation de la desserte de la commune
 - Analyse de l'usage des services Ginko par les habitants de la commune
 - Mise en perspective de la mobilité des habitants par rapport à des données INSEE
 - Echanges autour des attentes et projets de la commune

- ✓ La synthèse des éléments résultant de ces rencontres a permis de compléter le diagnostic des mobilités et une présentation de ces éléments a été réalisé auprès des communes via des réunions de secteur organisées entre octobre 2021 et mars 2022.

- ✓ Ce diagnostic, enrichissant et constructif, a alimenté les réflexions relatives à l'évolution du réseau.



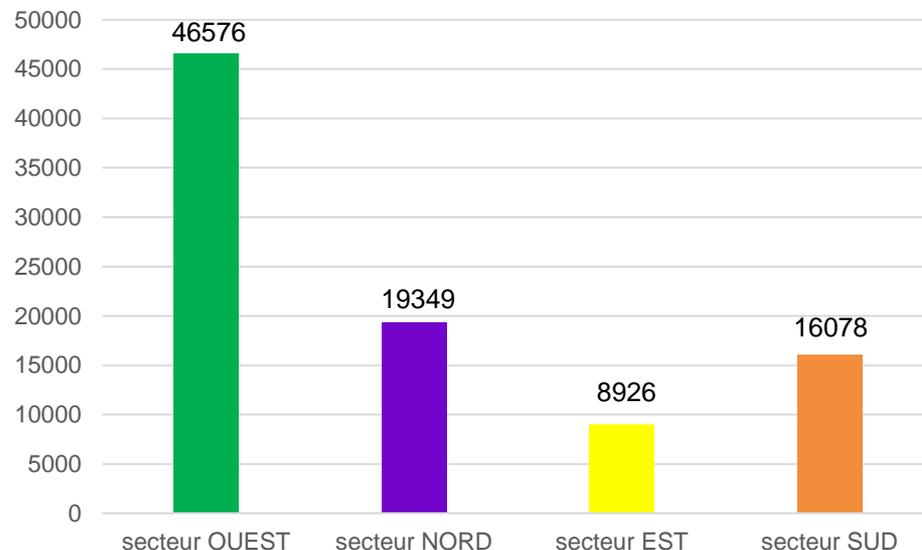
Les services réguliers 2021

- Le nombre de kilomètres réalisé en 2021 par les lignes 51 à 87, par les services Diabolos (collèges et lycées) et RPI (Regroupement Pédagogiques Intercommunaux) s'élève à **1 514 794 km (hors TAD)**, contre 1 254 956 Km en 2020 (1 523 872 km en 2019), soit une **augmentation de 12%**, qui s'explique par la reprise d'une offre normale.
- On dénombre **125 860 services** en 2021 par rapport à 106 395 services en 2020 (126 499 services en 2019).
- On peut noter que les services Diabolos et RPI confondus représentent **470 367 Km en 2021** sur les **1 044 425 Km** pour les lignes régulières, soit **31 %** des kilomètres réalisés, contre 22 % en 2020 (32% en 2019).

Les services scolaires RPI - Ecoles primaires

- La définition R.P.I : **R**egroupement **P**édagogique **I**ntercommunal.
- Les services RPI-Ecoles primaires fonctionnent uniquement en période scolaire et sont réservés aux élèves.
- GBM dessert uniquement les écoles primaires classées en RPI ou particulièrement difficiles d'accès depuis certains quartiers d'une commune (héritage du Département lors des transferts de compétence).
- Les 32 services assurent la desserte de 30 écoles primaires et 20 écoles maternelles.
- Ce service de transport est gratuit pour les élèves.

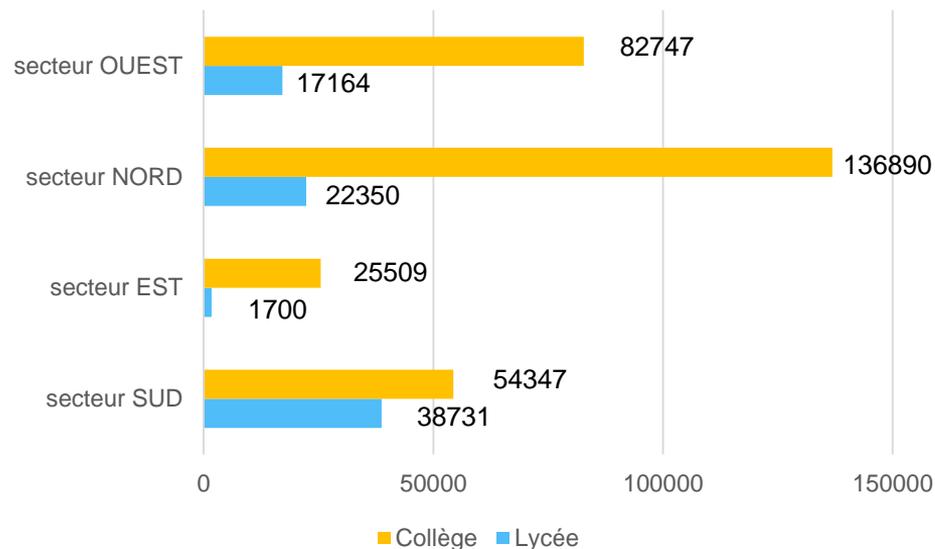
Nombre de kilomètres par secteur



Les services DIABOLO

- Les services Diabolos fonctionnent uniquement en période scolaire.
- Ces services desservent les collèges ainsi que certains lycées ou pôles d'échanges lorsque l'offre des lignes régulières 51 à 87 ne répond pas aux besoins des collégiens et lycéens d'un secteur.
- ✓ Ils sont ouverts à tous les publics comme une ligne régulière ordinaire.
- La part plus importante des Diabolos lycée sur le secteur Sud s'explique l'absence de desserte du lycée de secteur (Pergaud) par les lignes régulières du secteur (destination Chamars) et l'impossibilité pour les élèves d'être à l'heure sans ces services spécifiques.
- Les Diabolos collège sont prépondérants sur le secteur Nord car ce derniers regroupe 4 des 11 collèges fréquentés par les collégiens périurbains (G. Pompidou, C. Girard, F. Cartannaz et A. Camus).

Nombre de km par secteur en fonction du type d'établissement scolaire desservi



LES SERVICES SUR RÉSERVATION (transport à la demande)

Principes de fonctionnement

- Un service exploité par la société TRANSARC avec des véhicules 9 places accessibles PMR à la livrée Ginko.
- Les horaires sont définis et le service dessert uniquement des arrêts Ginko.
- Un SAD ne fonctionne que si au moins une réservation a été enregistrée.
- Capacité de 15 places maximum.
- Réservation par internet ou par téléphone jusqu'à la veille avant 18h.
- Possibilité de réserver plusieurs trajets jusqu'à 30 jours avant le déplacement.
- Annulation jusqu'à 1h avant le départ.
- Sanction de l'utilisateur si 2 absences consécutives non justifiées.
- Tarification Ginko.



Les services sur réservation

L'offre TAD a légèrement augmenté en 2021 avec **104 934 courses proposées à la réservation** contre 103 000 en 2020.

L'offre sur réservation se décompose de la manière suivante :

- ✓ Des **services à la demande à destination des pôles d'échanges proposés en heures creuses** dans l'offre des lignes régulières 51 à 87.
- ✓ Des services à la demande à destination de bourg-centres et/ou de générateurs locaux (gare, centre commercial...) nommés **Ginko Proxi** (identifiés par les lettres A à M).
- ✓ Des services à la demande à destination de la gare de Besançon Franche-Comté TGV pour des correspondances sur les principales destinations, nommé **Ginko Proxi TGV**.

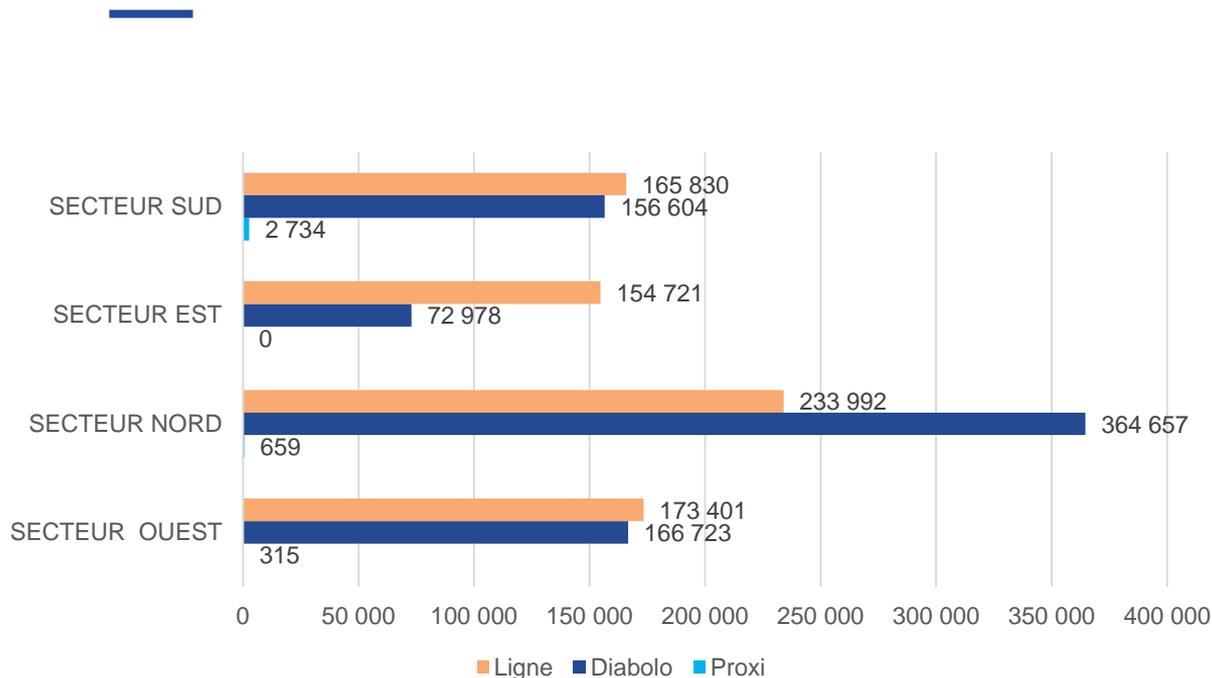
L'intermodalité tarifaire

Plusieurs conventions, signées avec la Région Bourgogne Franche-Comté, offrent des avantages tarifaires aux abonnés Ginko :

- **Convention tarification multimodale Ginko/TER** : les abonnés Ginko Pass Sésame, Pass 18-25 et Pass 4-17 sont autorisés à emprunter le TER dans le périmètre de l'agglomération (16 gares) sans coût supplémentaire ainsi que la ligne routière régionale Besançon<>Vesoul entre Besançon et Devecey. La participation de la collectivité est de 248 000 € par an au titre de cette convention.
- **Convention tarification combinée TER + GINKO** : valable sur le réseau TER Bourgogne Franche-Comté et le réseau Ginko.
 - ✓ Abonnement à tarif réduit (10% sur chaque abonnement) TER Bourgogne-Franche-Comté + GINKO mensuel,
 - ✓ Abonnement à tarif réduit (10% sur chaque abonnement) TER Bourgogne-Franche-Comté + GINKO annuel,
 - ✓ Carnet de billets GINKO-TER-DIVIA (combinaison des carnets de 10 Pass 24h des réseaux urbains et de 10 billets TER entre Dijon<>Besançon à tarif réduit 30%)
- **Convention Pass Bus Car** : valable sur les lignes Mobigo Besançon<>Vesoul et Besançon<>Pontarlier. Le titre « Pass Bus Car » est un abonnement mensuel intermodal à tarif réduit (10% sur chaque abonnement) composé :
 - ✓ Abonnement MOBIGO + GINKO
 - ✓ Abonnement MOBIGO + VBUS
 - ✓ Abonnement MOBIGO + GINKO + VBUS

3-La fréquentation des services périurbains

Fréquentation globale 2021 hors R.P.I (données de validations billettiques)



➤ **1 492 613 voyages** en 2021, soit une hausse de 13,7% par rapport au 1 084 541 voyages réalisés en 2020 (1 598 306 voyages en 2019) :

➤ **Répartition par type de service:**

- ✓ Lignes régulières et S.A.D : 48,7 % contre 53,9% en 2020.
- ✓ Services Diabolo : 50,9 % contre 45,8% en 2020.
- ✓ Services Proxi et Proxi TGV : 0,24% contre 0,3 % en 2020.

➤ La proportion des services Diabolo est devenue prépondérante par rapport aux lignes régulières, à l'inverse de ce qui a été constaté en 2020. Ceci s'explique d'une part par l'arrêt de l'ensemble des services Diabolo et au maintien des lignes régulières et S.A.D. durant le 1^{er} confinement de 2020. D'autre part, en 2021, la répartition de la fréquentation a été différente: les services Diabolo du secteur Sud ont été renforcés, alors que les doublages de certaines lignes régulières du Nord et de l'Ouest n'ont pas été nécessaires.

➤ A noter que l'unique service Proxi du secteur Est n'a jamais été déclenché: une évolution de ce service est prévue en 2022.

Fréquentation des services à la demande (données de réservation)

- Sur les **104 934 courses proposées** à la réservation durant l'année 2021, **20 826 courses ont été déclenchées** contre 16 700 en 2020, soit une augmentation de 13%.
- Ainsi, **30 962 voyages** ont été réalisés en 2021.
- Ces **30 962 voyages** se répartissent de la manière suivante :
 - **26 259** sur les SAD des lignes régulières (contre 19 107 en 2020 et 24 179 en 2019).
 - **4 703** sur les lignes exclusivement à la demande (contre 4 148 en 2020 et 6 103 en 2019).

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------|--------|--------|--------|---------------|
| Nombre de voyages | 35 608 | 30 282 | 23 282 | 30 962 |

Fréquentation des services à la demande

| | Nb de courses proposées | Nb de course déclenchées | Taux de déclenchement | Nb de voyages réalisés |
|-------------|-------------------------|--------------------------|-----------------------|------------------------|
| 2019 | 101 453 | 18 714 | 18 % | 30 282 |
| 2020 | 103 000 | 16 700 | 16 % | 23 282 |
| 2021 | 104 934 | 20 826 | 19,84 % | 30 962 |

En synthèse :

- Le nombre de courses proposées est en hausse de 1,9%.
- Le nombre de courses déclenchées est en augmentation de 24 % induisant un taux de déclenchement également en hausse .
- Le nombre de voyages réalisés est en hausse de 32 % suivant l'évolution du nombre de courses déclenchées.
- Les services sur réservation sont les seuls services dont la fréquentation est supérieure à celle enregistrée avant la crise de Covid-19. Leur maintien pendant toute la phase de la pandémie a permis un développement de leur usage et les nouveaux rythmes de travail engendrés par la crise sanitaire pérennisent leur appropriation par les usagers.

Nombre d'abonnés périurbains

- **7 103 abonnés** (mensuel + annuel) en **septembre 2021** contre 7 110 abonnés en septembre 2020.
- Les abonnés périurbains représentent environ 26% du nombre total d'abonnés Ginko sur un mois type.

4-Equipement des stations Parc de véhicule

MOBILIER URBAIN : ÉQUIPEMENT DES STATIONS

Il existe **545 points d'arrêt dans les communes périurbaines** et on comptabilise au total **724 points d'arrêt desservis** par les lignes périurbaines si on compte les arrêts situés sur Besançon tels que les pôles d'échanges notamment.

| | 2020 | | |
|-------------------|-------|--------|------------|
| | Abris | Poteau | Non équipé |
| Total | 220 | 301 | 24 |
| Taux d'équipement | 95% | | |

- Ainsi, 40% des arrêts périurbains sont équipés d'un abribus et d'un banc.
- En 2021, près de 35 000 € ont été consacrés par la collectivité pour l'investissement en mobilier urbain pour les communes périurbaines : soit pour l'équipement de nouveaux arrêts soit pour la modernisation et le remplacement d'anciens abris communaux par des abris GBM.
- Cet investissement peut paraître faible par rapport au 80 000 € investis en 2020: cela s'explique par le fait qu'une partie des travaux programmés en 2020 ont du être reportés en 2021 suite à l'épidémie. De plus une partie des achats en mobilier urbain effectuée en 2020 avait été anticipée pour une installation en 2021.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS

Les travaux de mise en accessibilité d'arrêt se sont poursuivis en 2021: travaux de sécurisation d'arrêts existants, amélioration de la desserte des Hauts du Chazal et création du nœud de mobilité de Roche-lez-Beaupré.

Ainsi, avec les travaux menés en 2021 sur 5 communes, 9 arrêts périurbains supplémentaires sont maintenant accessibles. Ce qui porte à 114 le nombre d'arrêts périurbains accessibles, soit 21% des arrêts périurbains Ginko.

Travaux réalisés en 2021

| COMMUNES | NOM DE L'ARRÊT |
|-------------------|---------------------------|
| Châtillon-le-Duc | Mazarin (2 cotés) |
| Deluz | Centre |
| Roche-lez-Beaupré | Gare (2 cotés) |
| Franois | Hauts du Chazal (2 côtés) |
| Montfaucon | Four à Chaux (2 cotés) |



LE PARC DE VÉHICULES : CAPACITÉ

| | KEOLIS MONTS JURA | MBFC | GTV | TRANSARC | |
|---------------------|----------------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| Autocars | 55 | 50 | 19 | 0 | |
| Véhicule -35 Places | 2 | 2 | 4 | 0 | |
| Véhicule 4-9 places | 2 | 1 | 1 | 16 | Parc total |
| TOTAL | 59 | 53 | 24 | 16 | 152 |

- Achat des véhicules par les transporteurs périurbains.
- Age contractuel : 10 ans maximum (au lieu de 8 ans pour les lignes régulières et 14 ans pour les services scolaires dans l'ancien contrat).
- Un parc restreint de véhicules de petite et moyenne capacité. C'est la raison pour laquelle certaines lignes, pourtant faiblement fréquentées, sont réalisées avec des autocars classiques.
- L'ensemble de ce parc est équipé de matériel billettique (pupitres de validation pour les autocars et portables de vente et de validation pour les véhicules de moins de 35 places) et les transporteurs peuvent être sanctionnés s'ils mettent en ligne un véhicule non équipé.

LE PARC DE VÉHICULES : ÉNERGIE

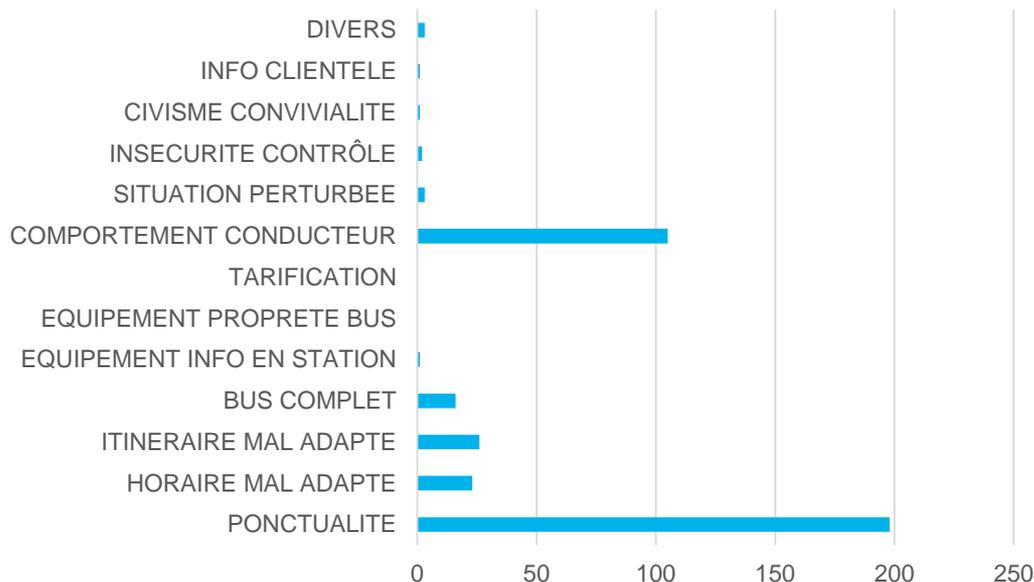
| | KEOLIS MONTS JURA | MBFC | GTV | TRANSARC | |
|---------|----------------------|------|-----|----------|---------------|
| Euro 6* | 42 | 47 | 14 | 16 | |
| Euro 5 | 16 | 3 | 9 | 0 | |
| Euro 4 | 1 | 3 | 1 | 0 | Parc total |
| TOTAL | 59 | 53 | 24 | 16 | 152 |

Le parc de véhicule fonctionne au gazole, cependant **78%** des véhicules sont aux normes **Euro 6*** et **18%** sont aux normes **Euro 5**, contre respectivement 74% et 19% en 2020. Cette amélioration du parc de véhicule s'effectue au fur et à mesure du renouvellement des autocars.

- ✓ Les Normes Européennes fixent les limites maximales de rejets de polluants des moteurs à combustion qui s'appliquent aux véhicules neufs.
- ✓ Les normes sont différentes selon les types de moteurs et de véhicules. Pour les autobus et autocars, les dates d'entrée en vigueur sont le 1er octobre 2009 pour la norme Euro 5, le 1er janvier 2014 pour la norme Euro 6.

5- Bilan des réclamations

Bilan par type de réclamations



- **379 réclamations en 2021** portant sur les lignes périurbaines ont été enregistrées contre 226 en 2020 soit une hausse de 67%. Pour mémoire , 487 réclamations avaient été enregistrées durant l'année 2019.
- La ponctualité et le comportement conducteur restent les principaux motifs de réclamation
- Si la reprise de fréquentation du réseau par les usagers explique en partie l'augmentation du nombre de réclamations par rapport à l'année 2020, l'augmentation du trafic routier suite à la pandémie de Covid-19 et la fin d'une partie des travaux de la RN 57 sur le secteur Nord ont fortement impacté les temps de parcours et par répercussion la ponctualité des différents services, d'où la proportion de réclamation à ce sujet.

6- Bilan financier

Les charges d'exploitation

Sur la base du suivi des factures, l'exploitation des lignes périurbaines s'élève à **7 411 885 €HT en 2021** , contre 6 978 129 €HT en 2020 (7 904 160 €HT en 2019), soit une **augmentation de 6,2%**.

Cette hausse est consécutive à la reprise normale de l'activité: réalisation de l'ensemble des circuits. Le montant n'est pas revenu à la valeur de 2019, car la fréquentation n'étant pas revenue à son niveau optimal, certains services n'ont pas nécessité de doublage et les difficultés rencontrés par les transporteurs dans la gestion de leurs ressources humaines ont engendré la fusion de certains circuits.

➤ La décomposition par lot est la suivante :

- ✓ **Lot 1 Sud-Ouest : 1 961 636 € en 2021, contre 1 774 330 € en 2020 (2 037 455 € en 2019)**
- ✓ **Lot 2 Nord : 2 797 748 € en 2021 , contre 2 497 441 € en 2020 (2 796 115 € en 2019)**
- ✓ **Lot 3 Est : 1 000 244 € en 2021, contre 901 812 € en 2020 (1 014 450 € en 2019)**
- ✓ **Lot 4 Sud : 1 652 254 € en 2021, contre 1 407 029 € en 2020 (1 620 005€ en 2019)**
- ✓ **Lot 5 TAD : 472 615 € en 2021, contre 397 516 € en 2020 (436 133 € en 2019)**

➤ Lot 4 : l'augmentation sur ce secteur s'explique essentiellement par deux facteurs :

- la nécessité de mettre en place un circuit Diabolo lycée complémentaire et d'en prolonger un second afin d'absorber le flux plus important d'utilisateurs lié à la fermeture de la ligne des horlogers pour des travaux de modernisation.
- la mise en place de déviations ayant de forts impacts kilométriques et donc financiers (travaux d'entretien réalisés sur la côte de Morre et au niveau du tunnel sous la citadelle)

Suivi financier des TAD

- Le coût des services à la demande s'élève quant à lui à **472 615 €HT** pour l'année 2021 contre 397 516 €HT en 2020, soit une augmentation de 11,9%.

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Coût du lot 5 (TAD) | 482 355 € | 436 133 € | 397 516 € | 472 615 € |

- Le coût kilométrique du transport à la demande s'élève à environ 2,548 €HT/km en 2021 contre 2,71 €HT/km en 2020.

Les recettes d'exploitation

En 2021, les recettes d'exploitation perçues directement par la collectivité s'élèvent à **213 714 € HT**, contre 183 691 € HT en 2020, soit une augmentation de 26 %, mais une baisse de 18% par rapport à l'année 2019.

La baisse des recettes directement perçues par la collectivité confirme l'appropriation par les usagers des canaux de vente boutique en ligne et distributeurs automatiques. Cette diminution devrait s'accroître avec la mise en place de l'open paiement en septembre 2022 sur les lignes périurbaines.

| | Recettes 2019 | Recettes 2020 | Recettes 2021 |
|-------------|---------------|---------------|---------------|
| Abonnements | 196 667 € | 141 651 € | 158 964 € |
| Tickets | 61 737 € | 42 040 € | 54 750 € |
| Total | 258 404 € | 183 691 € | 213 714 € |

| Année 2021 | Transporteurs | Dépositaires | Total |
|-------------|---------------|--------------|-----------|
| tickets | 23 929 € | 30 821 € | 54 750 € |
| Abonnements | | 158 964 € | 158 964 € |
| Total | 23 929 € | 189 785 € | 213 714 € |

- ✓ A cela s'ajoute les recettes perçues par le délégataire urbain par le biais des différents canaux de vente : boutique Ginko, boutique en ligne, distributeurs automatiques de titres et dépositaires urbains.

7-Perspectives 2022/2023

Perspectives 2022/2023

- **Diagnostic des mobilités**: début d'évolution du réseau en 2022 suite aux réflexions engendrées par les diagnostics de la mobilité réalisés avec les communes périurbaines durant l'année 2021. Les adaptations les plus complexes nécessitent des études complémentaires.
- **Développement du Système d'Aide à l'Exploitation** pour le réseau périurbain : celui-ci permettra une analyse fine des temps de parcours avec pour objectif une amélioration de la ponctualité de l'ensemble des services.
- Rentrée 2022 : Création et adaptation de services Proxi sur réservation résultant des rencontres diagnostics de la mobilité. Ajustements de l'offre afin d'améliorer la desserte des communes périurbaines ainsi que la ponctualité de l'offre.
- Aménagement du pôle d'échanges multimodal sur la commune de Saint-Vit.
- **Sécurité des points d'arrêt** : poursuite de travaux pour la sécurisation de certains points d'arrêt suite aux diagnostics réalisés.
- **Accessibilité des lignes périurbaines** : poursuite de la réalisation d'aménagements d'arrêt sur les communes et suivi de la mise en accessibilité des autocars.
- **Transport à la demande** : poursuite du travail de révision de la « Charte de bon usage des TAD » : modalités de réservation et d'annulation, modalités de traitement des usagers absents ...
- **Transports scolaires** : finalisation du travail relatif à la mise en place d'un règlement des transports scolaires et réalisation du diagnostic services Diabolo.



Grand
Besançon
Métropole

Grand Besançon Métropole
Communauté urbaine

La City - 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 88 89 - Fax 03 81 87 88 08
www.grandbesancon.fr